

LIGNE NOUVELLE
PROVENCE CÔTE D'AZUR

POUR UN
TRANSPORT FERROVIAIRE
FIABLE ET PERFORMANT
AU QUOTIDIEN



REUNION PUBLIQUE LOCALE Secteur Marseille Saint-Charles

9 septembre 2019

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :



Présentation des intervenants

- Animateur

- Stéphane SAINT-PIERRE - NICAYA Conseil

- SNCF Réseau

- Jean-Marc ILLES - Directeur régional adjoint - Chef de mission LNPCA
- Roland LEGRAND - Responsable Gares
- Alain PRÉA- Responsable Bouches-du-Rhône - Mission LNPCA

- Commission Nationale du Débat Public

- Philippe QUEVREMONT - Garant



Philippe Quévremont

Garant de la concertation - CNDP

- Le garant veille à l'information et la participation du public
- Il est indépendant du maître d'ouvrage
- Priorité à la participation du public dans les réunions et par internet
- 30 minutes pour la présentation du projet par SNCF Réseau
- Pour vos interventions, courtoisie, brièveté et respect des personnes → **vous devez chercher à convaincre**

SOMMAIRE

1. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

2. LE PROJET DANS SON ENSEMBLE

- + Les 4 grandes phases du projet
- + Le planning indicatif des phases 1 & 2

3. LES OPÉRATIONS DES PHASES 1 ET 2 SUR MARSEILLE SAINT-CHARLES

- + Le projet dans les Bouches-du-Rhône
- + Les bénéficiaires du projet dans les Bouches-du-Rhône
- + Installations en surface sur la gare Saint-Charles : bloc est (Phase 1) et bloc ouest (Phase 2)
- + La gare souterraine de Marseille Saint-Charles (Phase 2)

4. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

9/09/2019



1. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

9/09/2019



Le dispositif de concertation

12 juin - 18 octobre 2019

Sur le nœud ferroviaire marseillais

Réunion d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> 12 juin 2019 à Marseille 	
Ateliers riverains	<ul style="list-style-type: none"> 24 juin : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune 27 juin : Faisceau d'Arenc - Saint-Charles 28 juin : Blancarde 	<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} juillet : Marseille Nord 3 juillet : Gare Saint-Charles
Permanences du maître d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles 24 juin et 10 juillet : Blancarde 26 juin et 11 juillet : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune 	<ul style="list-style-type: none"> 4 juillet : Marseille Nord 4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc - Saint-Charles
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Charles : 9 septembre 18h → EMD (rue J. Biaggi) Marseille Nord : 26 septembre 19h → Cité des Arts (225 rue des Aygalades) Blancarde - La Penne sur H : 30 septembre 19h → Entre 2 murs (313 rue St Pierre) Faisceau d'Arenc : 1^{er} octobre 18h → mairie du 2 et 3^{ème} arrdts 	
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> 27 septembre 2019 à 18h : <i>Environnement Développement Durable</i> <ul style="list-style-type: none"> Maison des associations à Toulon 2 octobre 2019 à 18h : <i>Socio-économie</i> <ul style="list-style-type: none"> EMD rue Biaggi à Marseille 3 octobre 2019 à 18h : Saturation ferroviaire <ul style="list-style-type: none"> Hôtel Campanile à Nice aéroport <p>→ Inscription sur le site internet pour bénéficier d'un transport en commun</p>	
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none"> 17 octobre 2019 à 19h → Préfecture de Région Marseille 	

Retours de la 1^{ère} phase de concertation (juin – juillet 2019)

- **La connexion et l'organisation des différents flux entre la gare ferroviaire et les autres transports en commun (métro, tramway, bus)**
- **Les modalités et délais de réalisation des travaux de la gare ainsi qu'une anticipation possible de certaines phases (au niveau du secteur des Abeilles)**
- **La résistance du sous-sol et du bâti actuel (compte tenu des récents évènements sur Marseille) et les risques encourus par le creusement**
- **La profondeur du tunnel qui sera creusé et le niveau de profondeur finale de la gare souterraine, conforme ou non à la variante retenue pendant la concertation 2016**
- **Le calendrier notamment pour la phase de diagnostic du bâti, des tassements**
- **L'impact des travaux de la gare souterraine sur les circulations des trains en surface**
- **L'évolution du fonctionnement de la gare routière actuelle qui semble saturée et sa visibilité depuis la future gare**
- **Quel sera le fonctionnement de la gare et quelle sera la répartition des RER entre Nice et Toulon et plus spécifiquement quelles seront les voies réservées à quai pour les TER et la mise en place du service sur Marseille**
- **La capacité de la gare souterraine d'accueillir des trains traversants**
- **Des demandes de précisions sur les arrêts complémentaires possibles (Belle de Mai, ...) et les types de desserte (TER ou TGV) associés**
- **Les ouvertures de la gare avec une diversification des flux et une liaison possible sur le haut de la Canebière, qui à terme sera piétonne**
- **Des précisions sur le tracé global du tunnel qui passera sous Marseille**
- **La pertinence de prévoir une 5^{ème} voie en secours en profitant de la période de travaux**
- **La nécessité d'exproprier pour réaliser le doublement des voies sur Arenc**
- **L'importance de végétaliser les aménagements de la gare Saint-Charles**
- **La sécurisation de la traversée publique de la gare (ville-ville)**

2. LE PROJET DANS SON ENSEMBLE

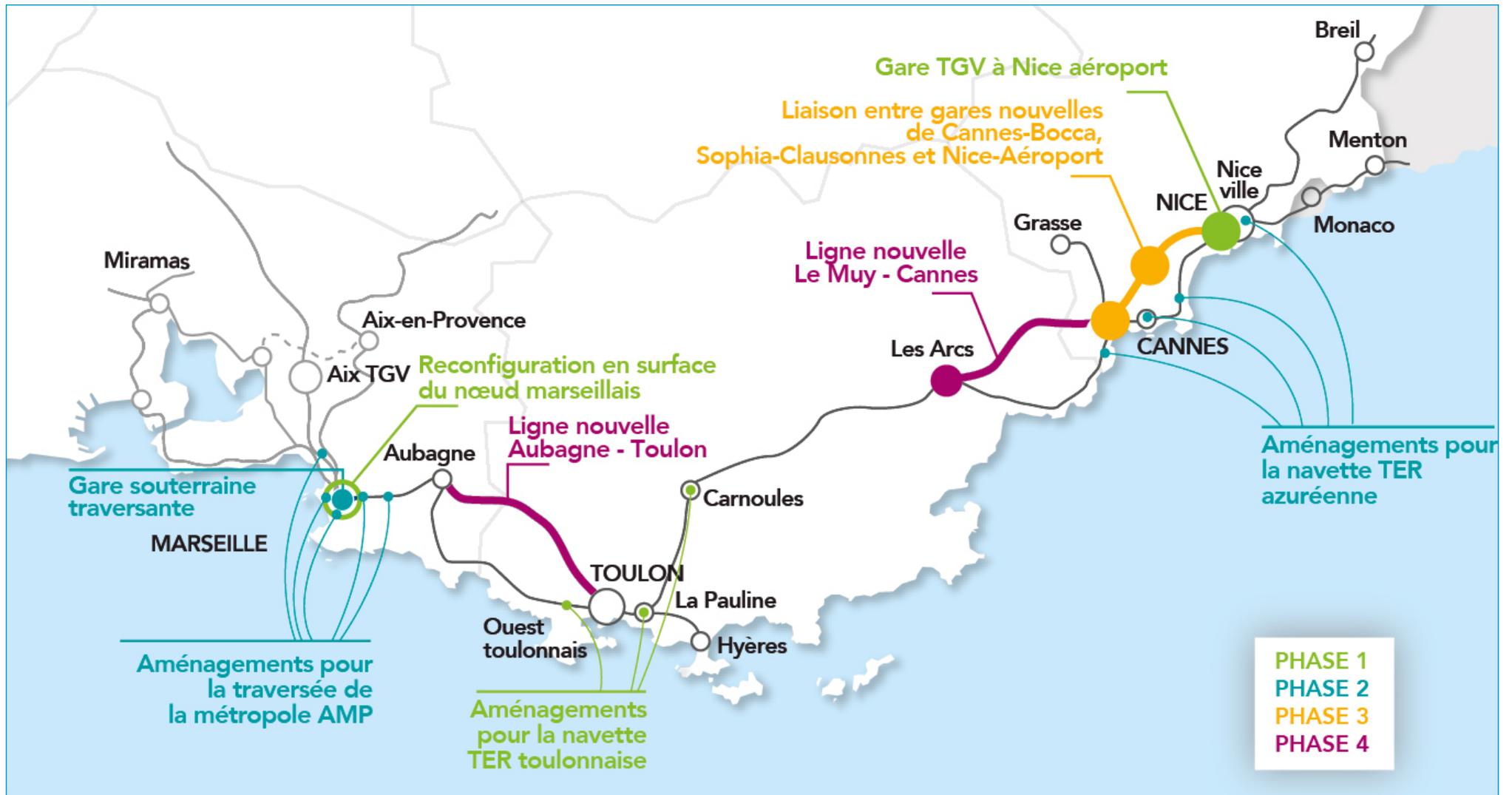
- + Les 4 grandes phases de réalisation du projet
- + Le planning indicatif des phases 1 & 2

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

9/09/2019

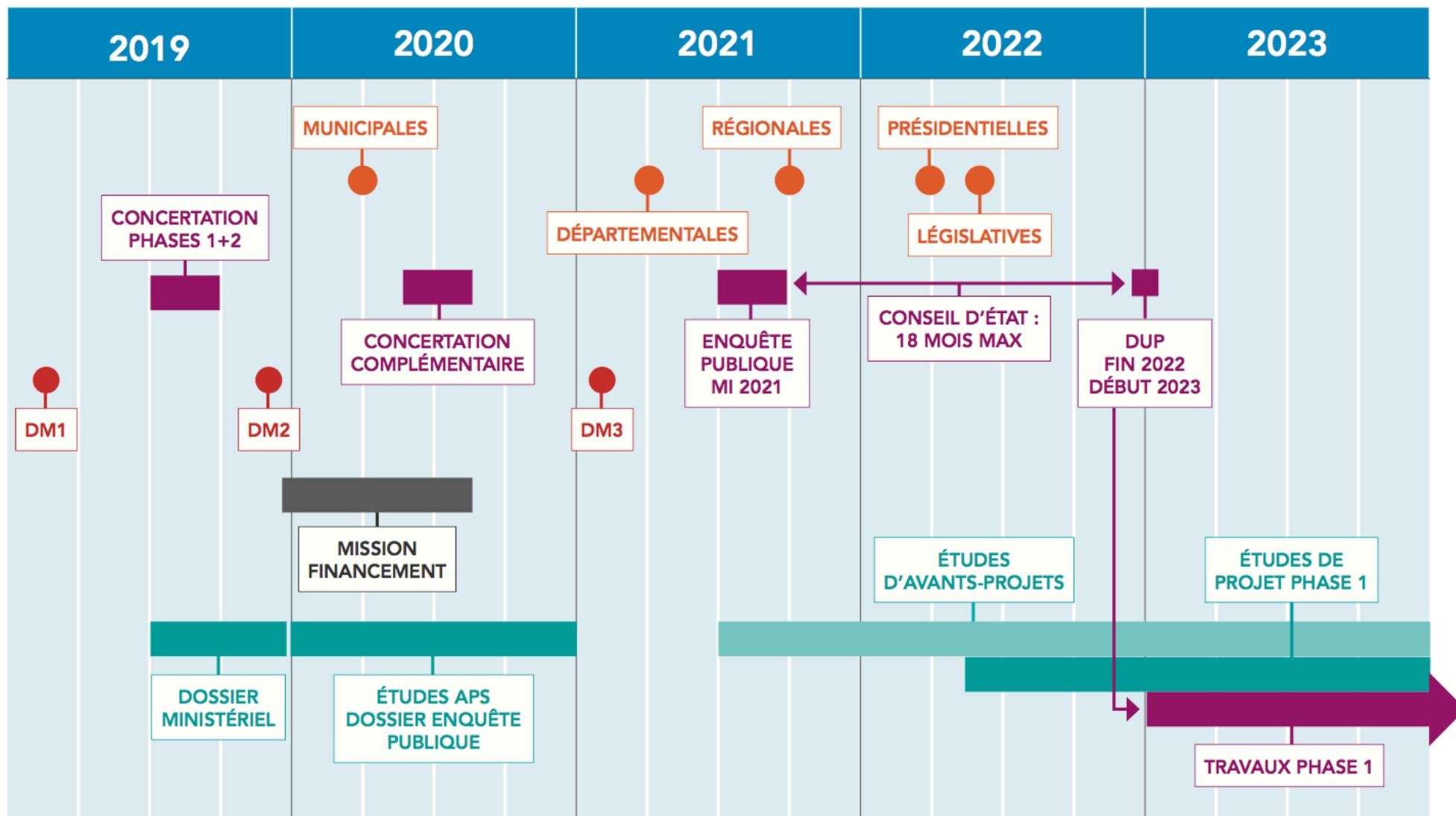


Réalisation phasée du projet LNPCA par le conseil d'orientation des infrastructures le 2 février 2018



Planning indicatif des phases 1 & 2

Cf. décision ministérielle du 4 mars 2019



DUP : DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE - DM : DÉCISION MINISTÉRIELLE - APS : AVANT PROJET SOMMAIRE

* Hypothèse décision ministérielle post concertation publique : fin 2019

3. LES OPÉRATIONS DES PHASES 1 ET 2 SUR LE SECTEUR DE MARSEILLE SAINT-CHARLES

- + Problèmes de cisaillement dans le nœud marseillais
- + Bénéfices du projet dans les Bouches-du-Rhône
- + Installations de surface en gare Saint-Charles : bloc est et bloc ouest
- + Gare souterraine de Marseille Saint-Charles

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

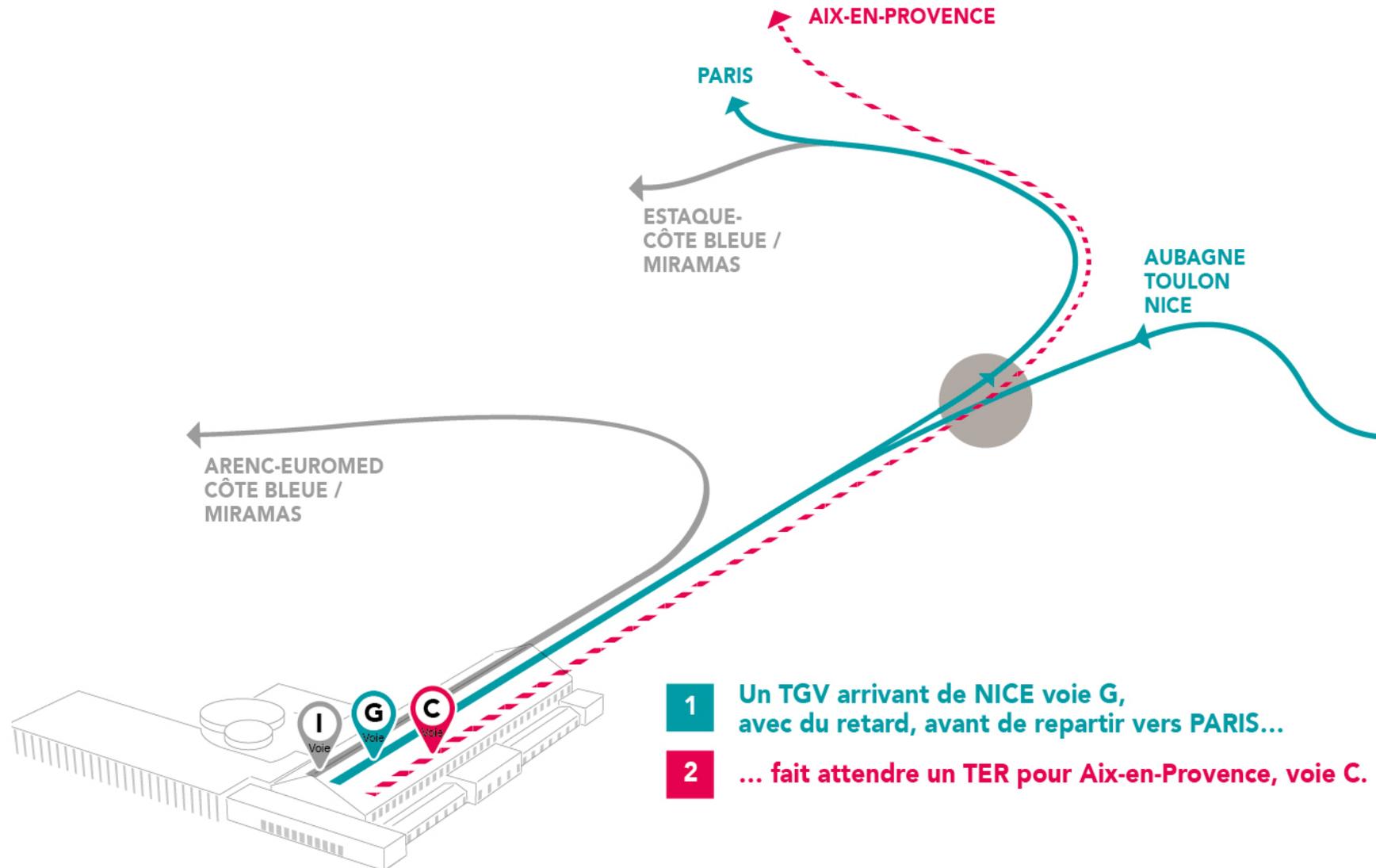
9/09/2019



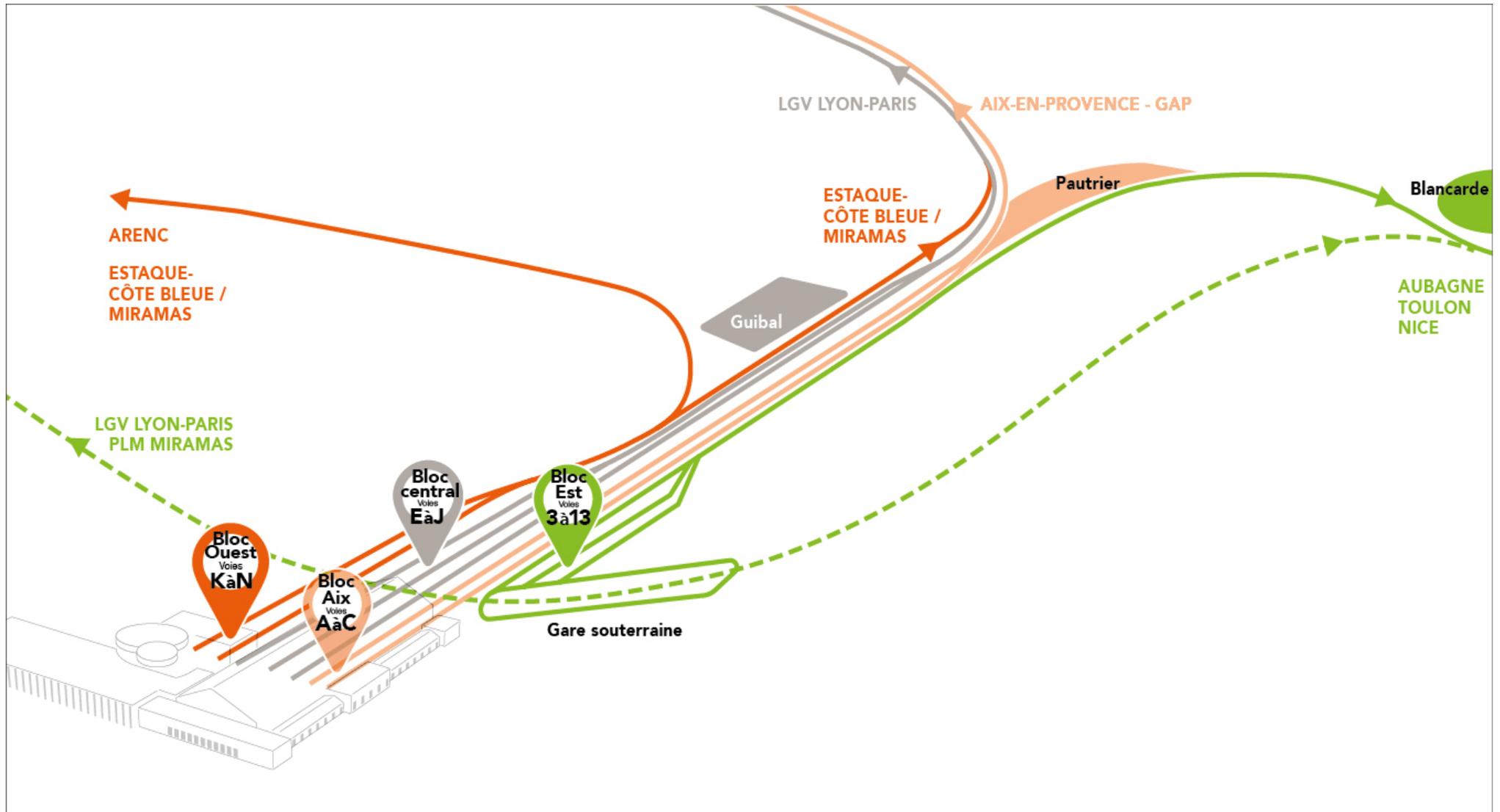
Film sur la suppression des cisaillements en
gare de Marseille Saint-Charles

Nœud ferroviaire marseillais

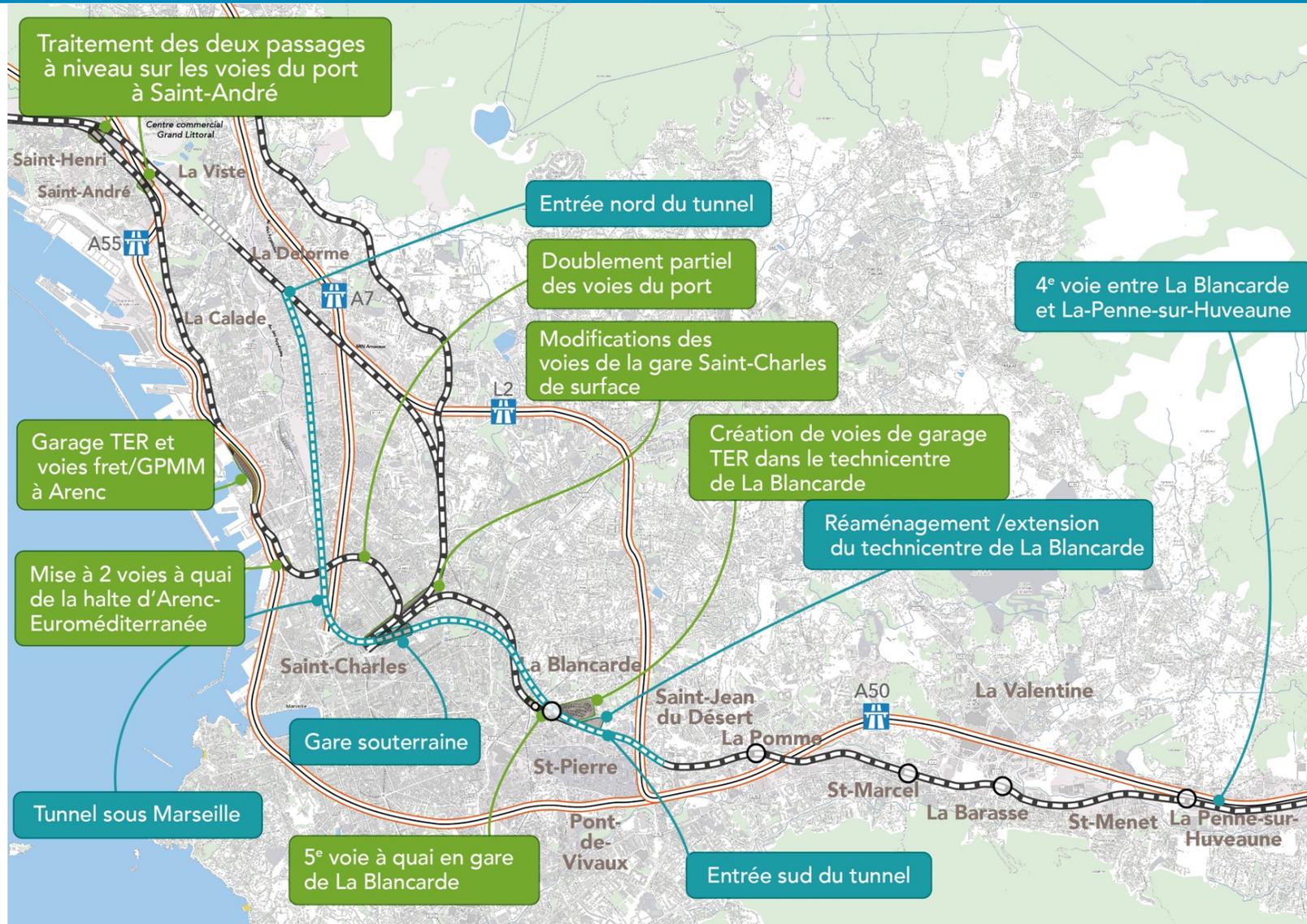
Cisaillements des circulations de trains entrainant des propagations de retards en gare de surface Marseille Saint-Charles



Suppression des cisaillements en gare de Marseille Saint-Charles



Présentation du projet dans les Bouches-du-Rhône : phases 1 et 2



PHASE 1

PHASE 2

Bénéfices des phases 1 & 2 dans les Bouches-du-Rhône

Plus de régularité et plus de capacité

Régularité	Capacité / Services (heure de pointe)
<ul style="list-style-type: none">• Séparation des flux en surface à Marseille Saint-Charles<ul style="list-style-type: none">• Suppression de 4,5 conflits d'itinéraires de trains toutes les heures• Garage des TER par axe pour libérer les voies pour les trains voyageurs<ul style="list-style-type: none">• Marseille-Miramas• Marseille Aix-TGV• Marseille-Aix• Marseille-Aubagne• Circulations techniques séparées des flux commerciaux entre St-Charles et Blancarde• Itinéraire alternatif en cas d'incident	<ul style="list-style-type: none">• Libération de capacité sur les voies de surface à Saint-Charles pour augmenter le nombre de trains circulant<ul style="list-style-type: none">• Capacité permise : 23 TER par heure et par sens (16 aujourd'hui)• Passage à une logique de RER métropolitain• Création de nouveaux services entre Miramas - Vitrolles aéroport - Aubagne - Toulon• Gain de 15 minutes pour 20 000 trains par an traversant Marseille depuis ou vers Toulon et Nice

Opérations sur le secteur de la Gare Marseille Saint-Charles (phases 1 et 2)

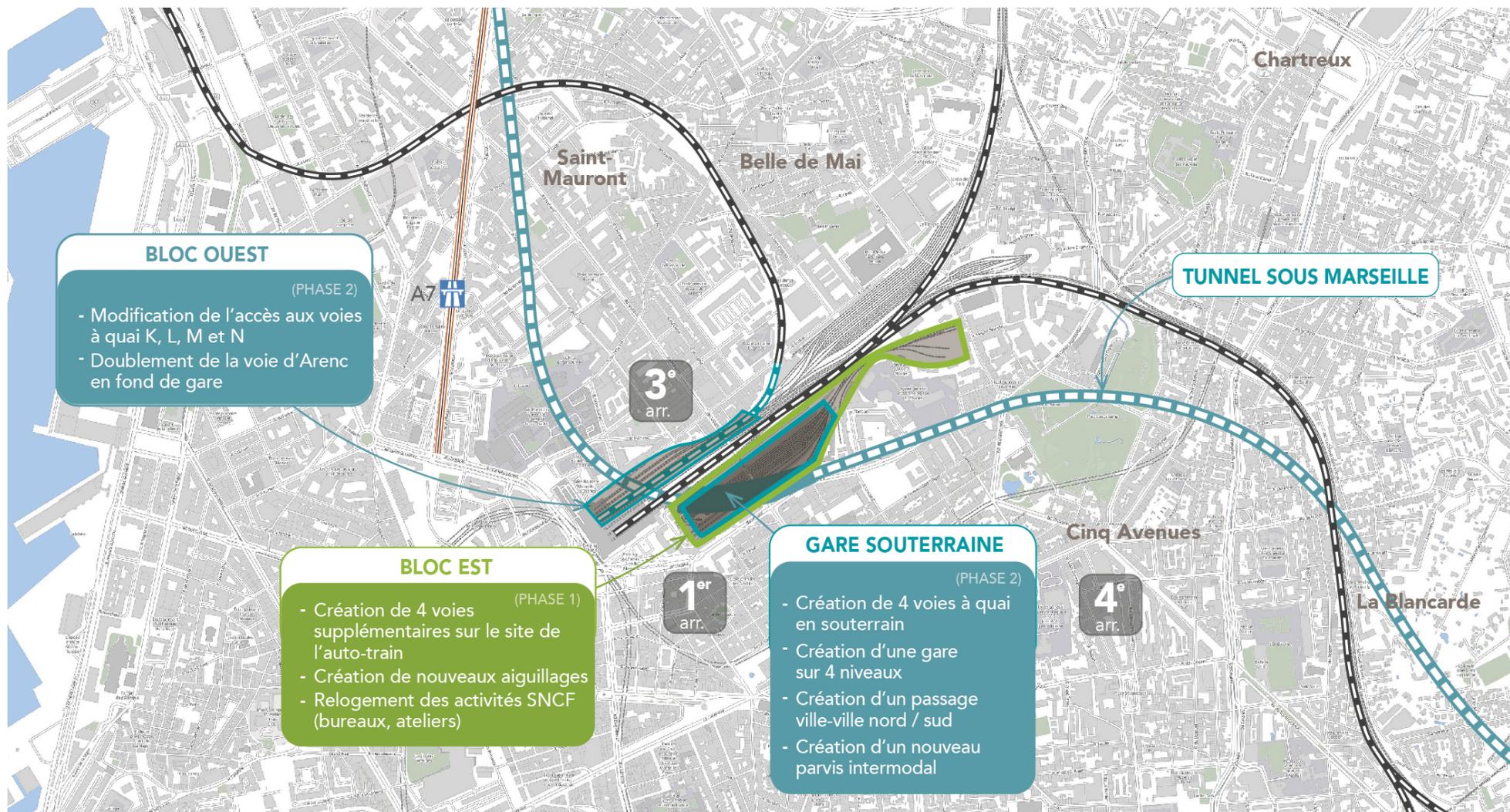
PHASE 1

PHASE 2

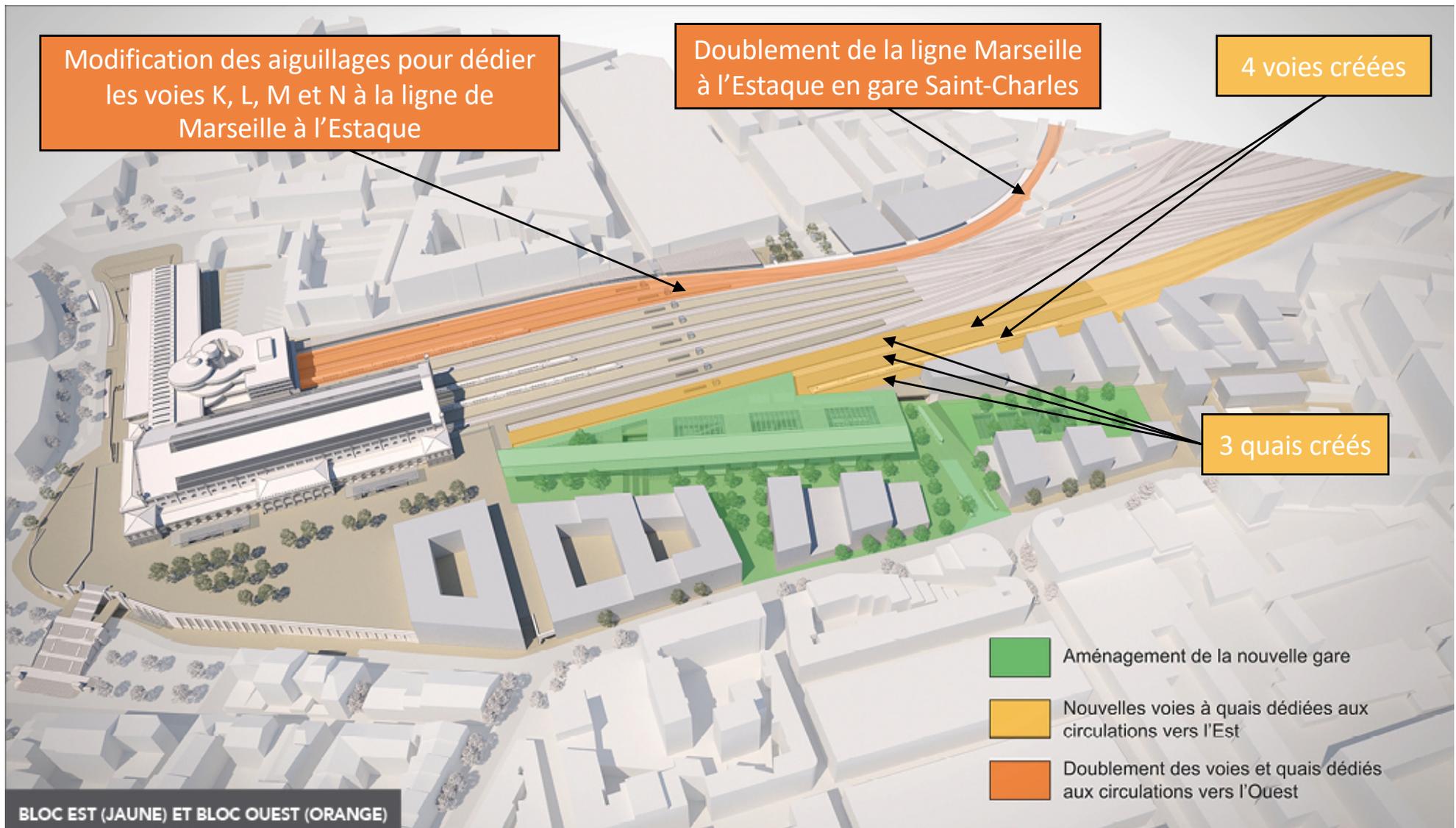
Réseau
actuel



Projet



Aménagement des voies en surface : bloc est et bloc ouest



Installations de surface en gare de Marseille Saint-Charles : bloc est (phase 1)

Les apports des installations du bloc est

- Rendre indépendants les flux de circulation provenant (et à destination) d'Aubagne, Toulon/Nice et Aix
- Garantir la robustesse du réseau
- Permettre de garer tous types de trains voyageurs avec une longueur des voies à quai suffisante
- Répondre à l'augmentation de la demande : + 25% attendus à l'horizon phase 1 (2026)
- Début des travaux : 2024 → durée 2 ans

Installations de surface en gare de Marseille Saint-Charles : bloc ouest (phase 2)

Les apports des installations du bloc ouest

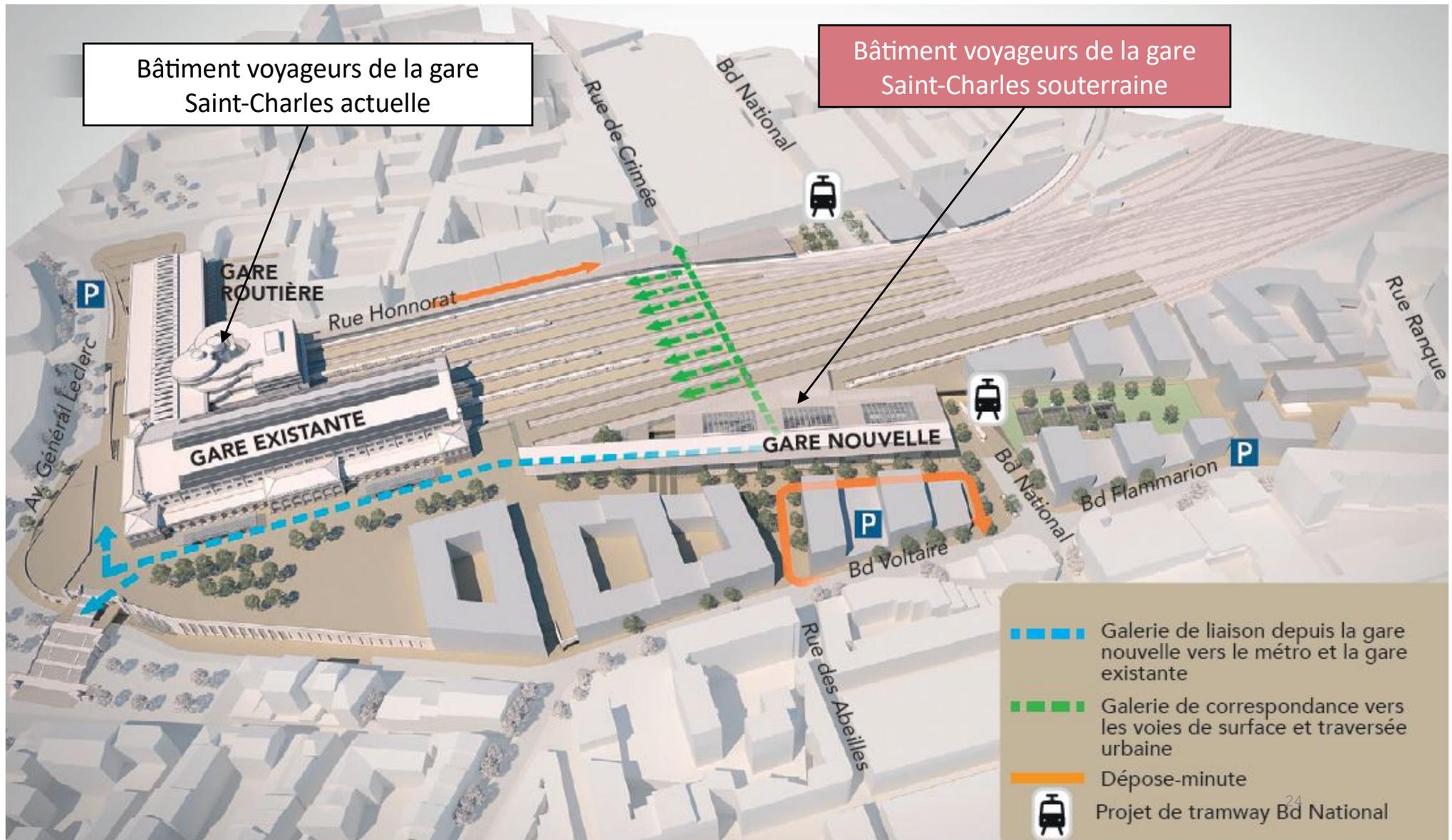
- Rendre indépendants les flux de circulation provenant et à destination des voies de Marseille à l'Estaque et de la ligne Paris Lyon Méditerranée (PLM)
- Permettre un retour plus rapide à une situation normale en cas d'incident
- Offrir plus de souplesse dans les horaires possibles sur les voies de la ligne Marseille à l'Estaque
- Rendre possible une augmentation de capacité supérieure à 4 trains par heure entre Saint-Charles et l'Estaque
- Durée des travaux : 2,5 ans

La gare de Marseille Saint-Charles actuelle dans son environnement

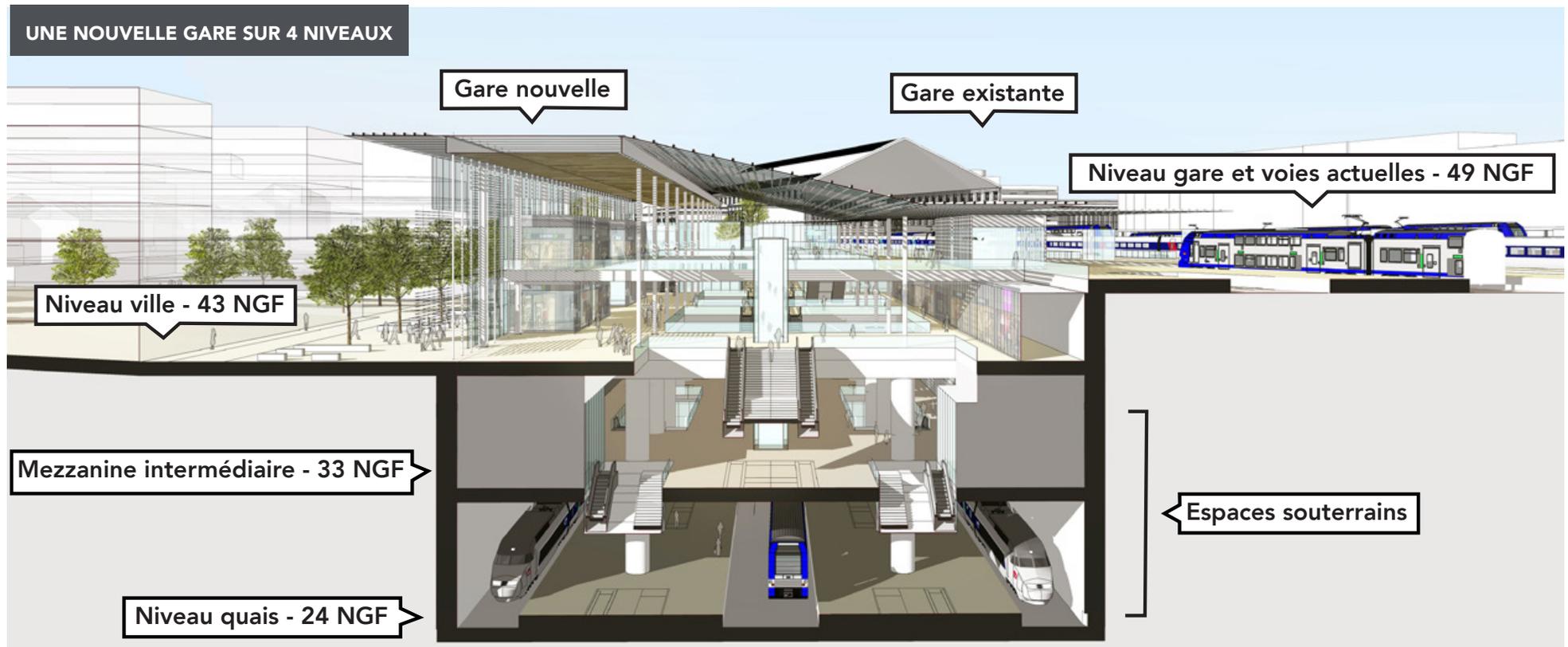


Film sur la nouvelle gare de Marseille Saint-Charles

Gares de surface et souterraine de Marseille Saint-Charles (phase 2)



Les 4 différents niveaux de la nouvelle gare souterraine de Marseille Saint-Charles (phase2)



Une des entrées de la gare nouvelle Saint-Charles



9/09/2019

Vue depuis le parvis à l'angle des boulevards Voltaire et National

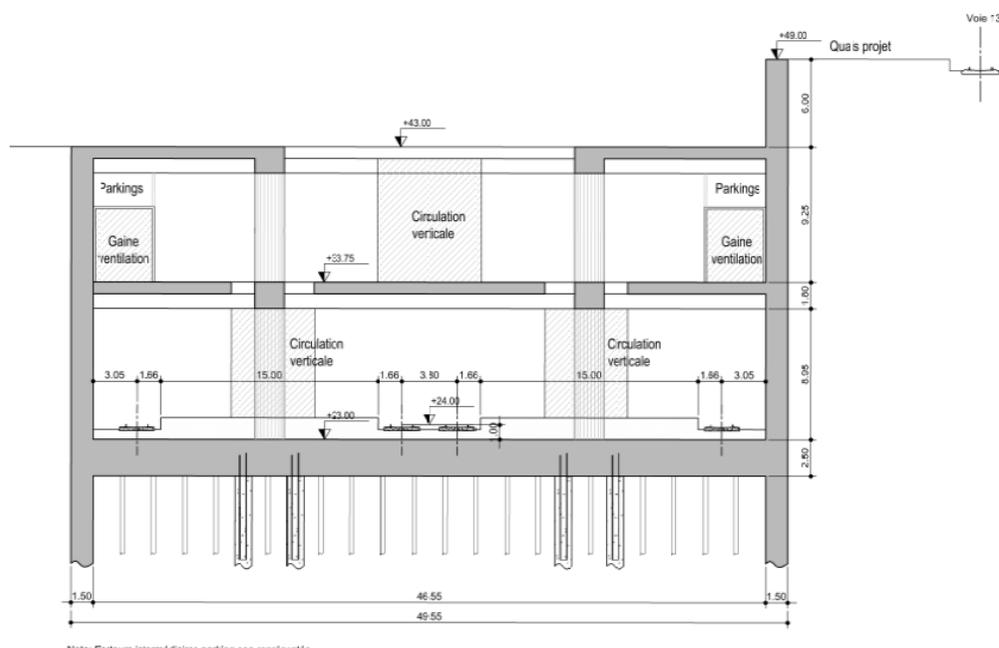
26

Un préalable : emprise à libérer sur le secteur des Abeilles (au sein de la gare Saint-Charles actuelle)

81 420 m²
28 bâtiments
1 200 agents
1 000 places de stationnement
(dont 510 places agents)
16 voies (remisage/auto-train)
Installations techniques ferroviaires

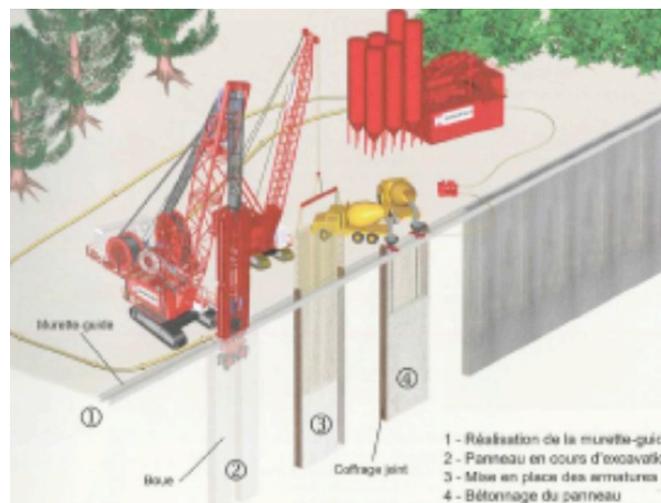


Réalisation de la gare souterraine



- Terrassements du site Abeilles à la côte 43 (niveau du bd National)
- Réalisation des parois moulées périphériques et des poteaux centraux
- Creusement de la gare avec réalisation de soutènement à l'avancement (poutres)
- Réalisation du radier (fond de la gare) et des planchers intermédiaires (niv 33 et 43)
- Réalisation du second œuvre

- Longueur : 400 m
- Largeur : 50 m
- Profondeur : 25 m
- Durée des travaux : environ 7 ans



Exemple de réalisation de paroi moulée

Les installations du chantier dans les emprises SNCF

- La réalisation de la gare souterraine requiert de nombreux équipements
 - Les centrales à béton pour la réalisation des parois moulées
 - Les stockages des armatures métalliques (béton armé)
 - Les locaux de vie
 - Les voies ferrées pour une évacuation par fer, avec des silos de chargement
 - Des grues à tour pour les manutentions
 - Les engins de réalisations des parois moulées
 - ...

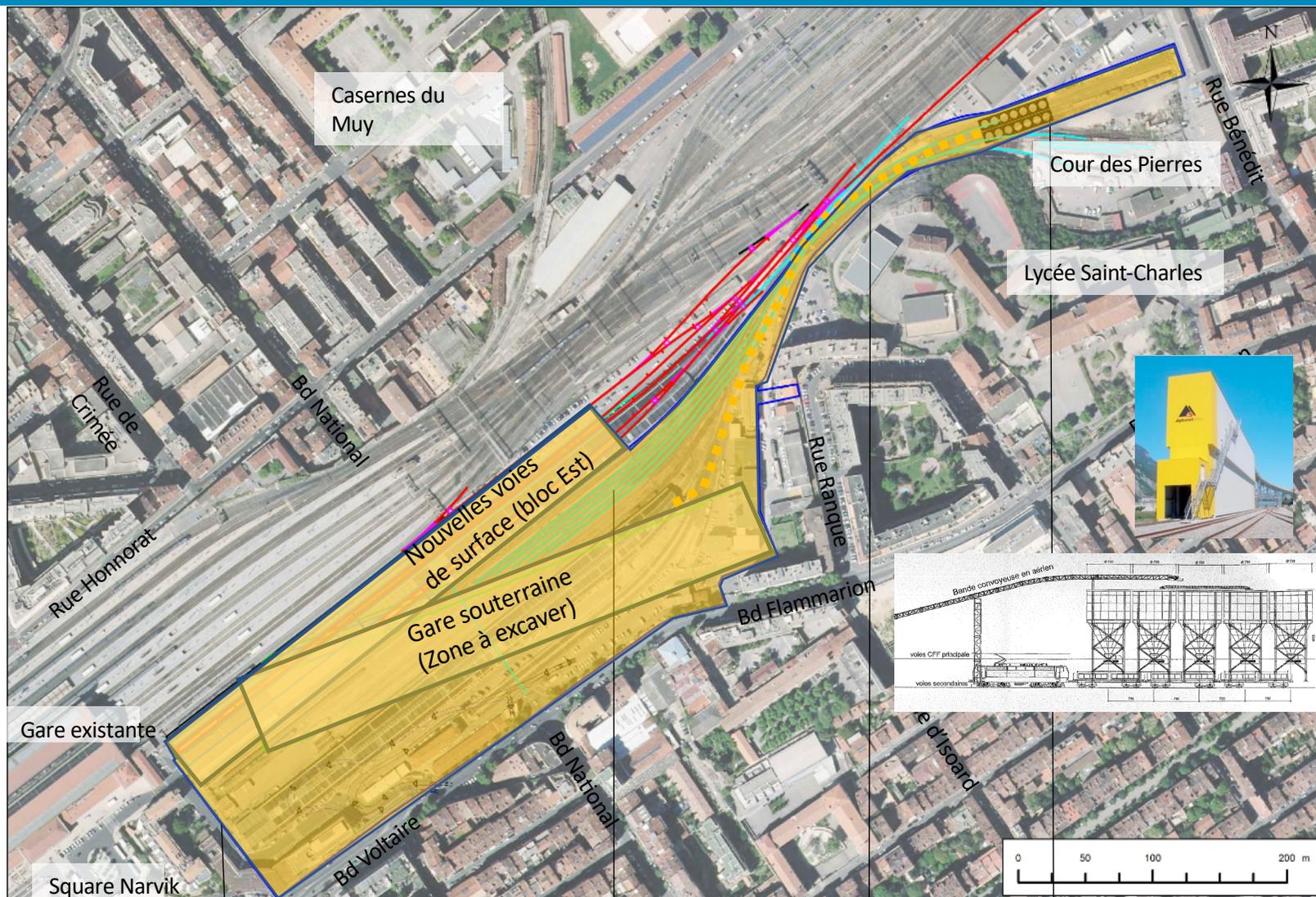
Creusement en sécurité des ouvrages souterrains

- Reconnaissances préalables
 - Sondages géotechniques
 - Diagnostic du bâti existant
- Confortement préventif du sous-sol avant réalisation (si nécessaire)
- Confortation de soutènement au fur et à mesure du creusement
 - En fonction des besoins, adaptation des techniques de soutènement à la nature du sous-sol
- Mesure en continu de la stabilité du sol et des bâtiments pendant toute la durée des travaux

Evacuation des terres issues du creusement et du terrassement

- Terrassements de la gare → 800 000 m³ de matériaux à évacuer
- Installations de chantier situées sur les sites des « Abeilles » et de la « cour des Pierres » → création de voies provisoires pour une évacuation par fer des matériaux issus du creusement de la gare
- D'autres solutions envisageables en second choix :
 - Evacuation par camions depuis la place Victor Hugo (acheminement des matériaux depuis le site des Abeilles par bande transporteuse)
 - Creusement préalable du tunnel Est et évacuation des matériaux depuis le site de La Parette par cheminement par le tunnel (bande transporteuse)

Vue globale sur la zone de chantier



9/09/2019

Périmètre zone de chantier

Voies provisoires pour trains travaux

Bande transporteuse matériaux

Silos de chargement trains travaux

Installation de chantier : évacuation par bande transporteuse puis par route



3. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

9/09/2019



Règles pour les échanges

- Respect
- Ecoute
- Pas de jugement
- Bienveillance
- Les échanges sont enregistrés - verbatim
- Des photographies peuvent être prises
- Sollicitation de prise de parole auprès de l'animateur : présentez-vous
- Pour une bonne prise en compte de votre point de vue, merci d'attendre qu'un micro vous soit remis



Echanges avec les participants

Vos questions ?

Vos contributions ?



- Sollicitez la prise de parole auprès de l'animateur
- Attendez le micro pour parler
- Présentez-vous
- Posez votre question ou formulez votre intervention de façon concise (2 à 3 minutes maximum)

Dispositif de concertation avec le public

12 juin - 18 octobre 2019

Outils d'information et de recueil des contributions

- Site internet LNPCA : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- Film de présentation du projet
- Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs
- Expositions → Communes / Co-financeurs
- Registres → Communes / Co-financeurs

Dispositif de concertation avec le public

12 juin - 18 octobre 2019

Les prochaines réunions sur le nœud ferroviaire marseillais

Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none">• 26 septembre 19h : Marseille Nord → Cité des Arts - 225 rue des Aygalades• 26 septembre 19h : Blancarde – La Penne sur H → Entre 2 murs - 313 rue St Pierre• 1^{er} octobre 18h : Faisceau d'Arenc → mairie du 2 et 3^{ème} arrdts
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none">• 27 septembre 2019 à 18h - <i>Environnement Développement Durable</i><ul style="list-style-type: none">• Maison des associations à Toulon• 2 octobre 2019 à 18h - <i>Socio-économie</i><ul style="list-style-type: none">• EMD rue Biaggi à Marseille• 3 octobre 2019 à 18h - <i>Saturation ferroviaire</i><ul style="list-style-type: none">• Hôtel Campanile à Nice aéroport <p>→ Inscription sur le site internet pour bénéficier d'un transport en commun</p>
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none">• 17 octobre 2019 à Marseille 19h → Préfecture de région

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

9/09/2019

